

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 15 octobre 2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le jeudi quinze octobre à dix-neuf heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, à la salle de réunion 17, avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.
Convocations régulièrement adressées le 09/10/2020.

Nombre de délégués syndicaux

en exercice: 24 délégués

n° ordre 2020-33

Présents : 24 votants : 24

Étaient présents : 24 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Nathalie BURGER (suppléante de Monsieur Daniel TEULET), Messieurs Alain MOULUCOU (suppléant de Monsieur Jean-Pierre GENTILLET), Alain PALADIN, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Christophe MELON (suppléant de Michel MASSET), Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI, Jean-Marc LLORCA (**12 présents**)

Albret Communauté : Mesdames Evelyne CASEROTTO, Michèle AUTIPOUT (suppléante de Frédéric SANCHEZ), Laurence BENLLOCH (suppléante d'Isabelle SALIS), Dominique BOTTEON (suppléante de Monsieur Jean-Louis MOLINIE), Messieurs Jacques LAMBERT (suppléant de Madame Paulette LABORDE), Lionel LABARTHE (suppléant de Valérie TONIN arrivée à 19h30 pour DL 2020-30), Joël CHRETIEN, Robert LIHOSSIER, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (**12 présents**)

Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Monsieur Olivier REYNES

Albret Communauté : Messieurs Dominique HANROT, Alain POLO

Pouvoirs de vote : 0**Assistaient également à la séance :**

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale des services

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif et ressources humaines

Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

Madame Aurélie CERZUELA : Chargée de communication

N° ordre : 2020-33 Rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes de la Nouvelle-Aquitaine relatif au contrôle des comptes et de la gestion du SMICTOM LGB – Exercice 2012 jusqu'à la période la plus récente

Par courrier en date du 2 juillet 2020 reçu le 6 juillet 2020, la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine a transmis le rapport d'observations définitives sur le contrôle et la gestion du Syndicat, depuis l'exercice 2012 jusqu'à la période la plus récente (contrôle effectué en 2018).

Ce rapport doit être inscrit à l'ordre du jour de la plus proche réunion de l'assemblée délibérante, et donner lieu à un débat. Le rapport et la réponse ont été joints à la convocation adressée à chaque membre du comité syndical.

Monsieur le Président demande au comité syndical :

- De prendre acte de la communication à l'assemblée du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine sur le contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat depuis l'exercice 2012 jusqu'à la période la plus récente (contrôle effectué en 2018) et d'en débattre ;

Le président entendu, le Comité syndical, à l'unanimité

- Prend acte de la communication à l'assemblée du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine sur le contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat depuis l'exercice 2012 jusqu'à la période la plus récente ;
- Prend acte du débat relatif au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine sur le contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat depuis l'exercice 2012 jusqu'à la période la plus récente

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Publication/affichage : 21/10/2020

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Président
Alain LORENZELLI